

LES ACTIONS

Le Forum des associations c'est tenu le samedi 5 septembre. 7 associations étaient présentes pour vous faire découvrir leurs activités

La commune de Poucharramet a participé à la nouvelle édition de « Nettoyons la nature » le dimanche 26 septembre. Le constat est que les chemins et fossés sont toujours aussi sales. Changeons d'attitude, nous sommes tous concernés !

Nettoyons la nature!

Travaux voirie

Des travaux de mise en oeuvre d'enduits bicouche ont été réalisés sur les chemins suivants : Chemin de la Serre ; Chemin de Lestarguets ; Chemin de la Rivière.

Ressources humaines

Entretien de la communes
Nous avons embauché M. Lucas Balbasso, qui renforce l'équipe d'entretien avec M. Guy Montaut

Cantine
Remplacement momentané de la cantinière par M. Guillaume Fernandez.
Embauche d'un aide cantinière
Mme Myriam Doussat

Travaux

Agrandissement de la cinquième classe
Installation de tableaux numériques avec rétroprojecteurs interactifs

Pose de l'enseigne signalétique de la médiathèque

LA COMMUNE

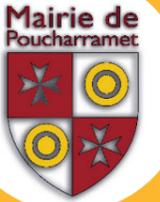
Election municipale partielle complémentaire d'un conseiller municipal

1er tour 12 décembre 2021 - Bureau ouvert de 8h à 18h
Les électeurs de la commune de Poucharramet sont convoqués le dimanche 12 décembre 2021 pour procéder à l'élection complémentaire d'un membre du conseil municipal. Dans l'hypothèse d'un second tour, il sera procédé le dimanche 19 décembre 2021. Pour connaître les modalités de vote et les déclarations de candidatures, veuillez vous référer à l'arrêté Préfectoral du 29 octobre 2021 sur poucharramet.fr.

Nous invitons les associations, pour le prochain numéro de janvier, à nous contacter pour présenter leurs activités sur la page qui leur est dédiée. La liste complète des associations de Poucharramet est disponible sur le site internet de la mairie.

Exprimez-vous !

POUCHARRAMET L'ECHO



Novembre 2021 n°81

2 rue des Hospitaliers
31 370 Poucharramet
Cord. : 05 61 91 83 09
mairie@poucharramet.fr

Secrétariat (hors urbanisme)
Lun, Mer : 8h30-12h
Ven : 13h30-16h30
Sam : 1er et 3e du mois :
9h-12h30 ou sur rendez-vous

Service urbanisme,
sur rendez-vous uniquement
Lun : 9h-11h30
Mer : 9h-11h30/14h-16h
(sauf le 3e du mois)
Jeu : 9h-11h30
Sam : 3e du mois 9h30-12h
urbanisme @ poucharramet.fr

Facebook
[@JevisaPoucharramet](https://www.facebook.com/JevisaPoucharramet)

Chers Poucharrametois(es)

Hommage du conseil municipal à Roger Duzert, maire de Poucharramet qui nous a quitté le lundi 25 octobre dernier. Roger Duzert se dévouait à sa commune de Poucharramet depuis 1995, d'abord comme conseiller municipal puis adjoint et enfin maire depuis 2014.

Il était une figure emblématique du village et du territoire. Il a exercé la fonction de vice président de la Communauté du Saves et de la Communauté de Commune de Cœur de Garonne où il était en charge successivement de la Petite Enfance et des Équipements sportifs. Il a participé activement à la concrétisation de nombreux projets communautaires.

Homme de conviction et de concorde, très proche de ses concitoyens, il était toujours prêt à rendre service. Roger était disponible et à l'écoute. Sa présence constante sur le terrain et sa simplicité lui permettaient de garder le lien avec ses administrés.



Le conseil municipal exprime sa profonde tristesse d'avoir perdu un homme intègre, un collègue et un ami.

LES ASSOCIATIONS

Quelques mots pour vous présenter les associations du village qui ont répondu favorablement à notre proposition de présentation dans les pages de l'écho. Nous espérons que nous aurons régulièrement d'autres portraits d'acteurs de notre territoire. N'oublions pas que les associations sont des lieux d'échanges et de partage, tenues par des bénévoles motivés

APE - association des parents d'élèves

Depuis 2011, l'APE est une association de parents d'élèves dont le but est de créer un lien entre les familles et de récolter des fonds pour l'école du village lors de manifestations.

Chaque année l'APE se renouvelle et compte sur vous, parents, pour proposer vos idées, devenir bénévoles ou rejoindre le conseil d'administration de l'association.

contact

ape.poucharramet31@gmail.com

<https://www.facebook.com/ape.poucharramet/>

Textiles

L'association «Textiles» crée l'atelier textile à Poucharramet. L'atelier se veut un lieu convivial, ouvert à toutes et tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, un lieu d'échange et de partage de savoir-faire autour du textile, d'apprentissage et d'expérimentation aussi.

Vous y trouverez l'équipement et le matériel nécessaires à vos ouvrages, un rayon de livres pour l'inspiration et des personnes ressource pour vous guider.

Vous pouvez aussi venir avec votre propre matériel. Que vous ayez un bouton à recoudre, un pantalon à raccourcir ou un tricot à terminer, venez à l'atelier !

Vous songez à commencer une broderie ; vous êtes tentés par le jeu des fuseaux à dentelles ; vous avez toujours voulu vous essayer au filage ou au tissage, comprendre ce qu'est un jacquard ? L'atelier textile le rend possible.

C'est où ? A la commanderie, côté médiathèque.

C'est quand ? Mardi de 9h30 à 22 h00

Samedi de 9h30 à 12h30

Adhésion annuelle de 20€. Selon l'activité peuvent s'ajouter une participation aux frais de matériel.

contact

Marion 06 85 56 83 85

textiles.pouch@gmail.com



Gymnastique volontaire

Association rattachée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Nous accueillons les enfants de 3 à 6 ans les lundis de 17h à 18h (gym et jeux d'éveil) et le public adulte avec pass sanitaire sans limite d'âge pour des cours de gymnastique douce (renforcement musculaire, cardio-training, pilates, étirements, relaxation, steps, etc...).

Rendez-vous les lundis et jeudi de 18h15 à 19h 15 et de 19h15 à 20h15 durant les périodes scolaires.

contact

Marie-Francoise

06 15 75 81 90

Andrée 06 08 93 85 00

Régine 06 82 29 64 26

Enfance Jeunesse

La continuité des accueils malgré la crise l'éducation artistique et culturelle :
projet artistique « NINA » : 55 enfants âgés de 6 à 12 ans
« Portrait de jeunesse », 95 jeunes
Maintien des séjours de vacances
Ouverture de l'espace jeune de Martres-Tolosane

Habitat et mobilité

Début de la mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH) Cœur de Garonne.
Transport à la demande.

Développement économique

Harmoniser et actualiser la signalétique, 13 zones d'activités, environ 1200 emplois

Culture

« Portraits de Jeunesse », 95 jeunes du territoire avec la compagnie la Bouillonnante,
Concert dessiné : « Nina », 45 enfants avec le pianiste Lorenzo Naccavato et l'illustrateur, Bruno Liance,
« Je me souviens », compagnie la soi-disante auprès de personnes âgées volontaires

Tourisme

Ouverture d'un point i-mobile à Saint-Elix-le-Château
Balisage d'un nouveau parcours : la boucle de la Hèche
tourisme@coeurdegaronne.com

Gestion des déchets

Mise en œuvre de la tarification incitative prévue pour 2023
3 déchetteries, 55 agents, 19900 tonnes de déchets collectés

Equipements sportifs

19 terrains de sport, 4 gymnases

Voirie

Aménagement d'une zone de stationnement du parking de la Commanderie à Poucharramet

Communication

Journal intercommunal en janvier, mai et septembre
Le site internet : cc-coeurdegaronne.fr
Newsletter (abonnement sur le site internet. Pensez à valider votre inscription)

Coeur de Garonne en 2020, en bref !

(rapport d'activité complet sur cc-coeurdegaronne.fr)

Le projet structurant

4 axes prioritaires :

- la mobilité
- la pérennisation et l'accessibilité aux services publics (France service à Cazères et Rieumes ainsi que le diagnostic numérique et l'accès aux droits)
- le soutien et l'accompagnement des personnes âgées, diagnostic aidants
- l'environnement

Budget prévisionnel 2020

40 728 451 €

dépense de fonctionnement : 25 656 146 €

dépense d'investissement : 15 072 305 €

48 communes
35000 habitants
1200 km de voiries
570 km²



Ressources humaines

Les effectifs au 31 décembre 2020

209 agents titulaires

38 agents non titulaires sur emploi permanent

15 agents non titulaires sur emploi non permanent

Petite enfance

484 enfants accueillis au tarif 0,22€ à 3,42€ de l'heure

Mise en place de 3 commissions d'attributions de places en mai, juillet et octobre

La semaine des assistants maternels

Les soirées parentalité organisées par les lieux d'accueil enfants parents LAEP

Restons en lien : création des rendez-vous de la petite enfance sur le site internet de Coeur de Garonne

Ouverture d'un accueil LAEP lundi après-midi au Fousseret

Action sociale

France services : accompagnement aux habitants de Coeur de Garonne dans la réalisation de leurs démarches administratives

Veille téléphonique pendant la crise
Portage des repas avec une forte augmentation des demandes, 42682 repas (+21 %) entre 5,554€ à 7,69€

Service d'aide à domicile : 33 aides à domicile pour 165 bénéficiaires

Prévention séniors :

4 projets :

«Au fil des saisons», «Au fil des randos», «Je me souviens», «Vive la marche»,

Ateliers :

activité physique adaptée
nutrition, sommeil

TOHU BOHU

L'association Tohu-Bohu Collectif, née en Avril 2016, a pour objet social de promouvoir l'éducation populaire par le biais d'actions sociales et/ou culturelles. Les supports étant libres.

« Diffusion »

Il s'agit de se rendre tous les mois dans une commune du sud toulousain pour y proposer un Spectacle Jeune Public interprété par des artistes professionnels.

Nous transformons les lieux (publics ou privés) en un véritable « théâtre d'un jour » et privilégions toutes les formes de spectacles vivants : théâtre, clown, danse, musique, marionnettes ...

« Education Artistique »

Nous animons des Ateliers d'Éducation Artistique avec le théâtre-Action comme support. Nous intervenons dans différents contextes : scolaires, périscolaires et de loisirs et avec de nombreuses tranches d'âges (de 3 ans à 99 ans...). Nous sommes conventionnés par l'inspection académique afin d'intervenir dans le temps scolaire.

« Production »

Nous produisons spectacles Jeune Public : « Mississippi Boy » et « Les Musiciens de Brême ».

contact

<http://tohubohu-collectif.fr/>

Prochain spectacle

"Complexe(s)" Agit Théâtre

Dimanche 12 Décembre à 16h30

Salle des Fêtes de Bérat
Tout Public à partir de 8 ans / 55 mn



La Maison de la Terre

« La Maison de la Terre », café culturel situé à Poucharramet démarre pour une nouvelle saison culturelle.

Au programme: concerts de tous les styles, ateliers, rencontres, projections,...

Elle vous accueille tous les vendredis et samedis soirs de l'année!

Restauration maison et de saison les vendredis et samedis soirs, à partir de 19h.

NOVEMBRE

Vend. 19 : 20h30 – Spectacle de théâtre d'objets « Envahisseur » par la troupe Marionnettissimo.

Sam. 20 : 20h30 – Concert de Heeka, groupe Folk-Rock-Blues.

Vend. 26 : Rencontre musicale / session trad

Sam. 27 : 20h30 – Concert de Ua Tea, trio de Folk.

DÉCEMBRE

Vend. 3 : « Repair café » organisé par La Sève : amenez vos ordinateurs défectueux, ils s'en occupent !

Sam. 4 : 20h30 – Concert de Vesper Land, artiste Folk-Rock indépendant.

Vend. 10: Le bar est ouvert !

Sam. 11: 20h30 - Concert de Goodbye Jupiter, trio de musique néo-classique

Vend. 17 : 20h30 : Rencontre musicale / session irlandaise

contact

Programme et informations au 05 62 20 01 76 ou sur le site internet www.lamaisondelaterre.fr



L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée, loi 1901) de Poucharramet dont la présidence est tenue par Monsieur Serge Boutonnet, comprend aujourd'hui 56 adhérents. Elle a été créée en 1973.

Le terrain de chasse à Poucharramet s'étend sur une surface de 1200 ha dont plus de 85% font partie du domaine privé.

RÉGLEMENTATION

Un permis de chasser est obligatoire ainsi qu'une assurance et une carte donnant droit de chasse. Il est organisé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Des connaissances cynégétiques mais également une formation soutenue en matière de sécurité sont l'objectif principal du permis de chasser qui peut se passer dès l'âge de 15 ans. Il comprend des connaissances à la fois théoriques et pratiques.

CALENDRIER

Ouverture générale: du 2ème week-end de septembre au 16 janvier

Sanglier: du 1er août au 28 février

Ouverture et fermetures à tiroir pour les autres espèces.

Toutes ces dates sont soumises à un arrêté préfectoral émis avant le début de la saison de chasse.



Les sangliers, chevreuils, renards, blaireaux, faisans et perdreaux sont présents

sur le territoire toute l'année. Le gibier migrateur à partir du mois d'août-octobre pour les cailles, d'octobre-janvier pour les palombes et de novembre-février pour les bécasses. Des espèces dites «sauvages» comme les belettes, fouines, genettes sont des espèces protégées malgré leurs dégâts



« Qui va à la chasse perd sa place »...



GIBIERS À POUCHARRAMET

En partenariat avec la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) de la Haute-Garonne, un comptage de nuit est effectué sur le territoire une fois par an sur une distance de 40km afin de comptabiliser toutes les espèces. Le tout rapporté à un indice kilométrique. Le résultat va permettre de se rendre compte de la bonne santé des espèces sur le territoire. Cela permettra d'établir un plan de prélèvement adéquat pour certaines espèces, comme le lièvre ou le chevreuil. Exemple : le lièvre dont la population était quasiment inexistante il y a dix ans sur le territoire, et que l'on retrouve en nombre plus que correct aujourd'hui grâce à une bonne gestion.

Seuls les faisans et les perdreaux sont introduits sur la commune, avec pour projet tout de même de favoriser l'implantation de faisans naturels, en n'autorisant pas le tir des poules faisanes.



« Chasser est une passion transmise de père en fils en général. Elle n'implique pas nécessairement de « Tuer » comme beaucoup le pense. Prélever un gibier doit se faire en respectant une certaine éthique de la chasse dans le respect du gibier lui-même. Au contact de nos chiens dans une nature respectée, nous savons aussi observer sans montrer le fusil pour profiter et transmettre à nos enfants et petits-enfants le respect de la faune et de la flore. »

CHASSEURS, ACTEURS DE LA RURALITÉ

Les chasseurs sont sollicités par les agriculteurs entre autres, concernant la gestion des dégâts causés aux cultures par des espèces invasives telles le ragondin, le sanglier, le renard... mais aussi pour diminuer le « taux d'accidentologie collision grand gibier » géré par la fédération. Ces actions sont menées lors de battues les week-ends. Notre ACCA possède plusieurs membres qui sont piégeurs agréés pour la régulation des ragondins notamment.

TECHNIQUES DE CHASSE

Battues : consiste à encercler une parcelle de culture ou boisée pour chasser l'animal (sanglier, chevreuil, renard) à l'aide de chiens dit « courant ».

Chasse solitaire : consiste à parcourir les campagnes et bois à l'aide d'un ou plusieurs chiens

À poste fixe : consiste à attendre le gibier migrateur en général, palombes, grives, canards, etc...

L'ÉVOLUTION

La chasse reste une tradition, une partie de notre ruralité. Mieux connaître le monde de la chasse permet de faire la part des choses. Le dispositif « Eco-contribution » mis en place en juillet 2019 permet de financer des actions en faveur de la biodiversité telles que la préservation et entretiens des zones humides, la plantation de haies, le baguage des oiseaux, la régulation des espèces invasives exogènes, le radio pistage de la faune sauvage, la sauvegarde des bio-corridors et cette liste est loin d'être exhaustive.

Sandra nous régale !

Gâteau à la tomme



500 g de tomme fraîche de l'Aveyron
250 g de farine
200 g de sucre
3 oeufs
1 sachet de levure
1 noix de beurre (pour le moule)
Le zeste d'un citron
Les graines d'une demi gousse de Vanille

Préchauffer le four à 170 °

Beurrer le moule.
Émietter le fromage dans un saladier.
Ajouter les œufs, le sucre, la vanille et le zeste; bien mélanger.
Incorporer la farine, la levure jusqu'à obtenir une pâte collante.
Verser la pâte dans le moule, tapoter contre la table pour la répartir.
Enfourner et laisser cuire 45 minutes.

Gâteau simplement bon, à déguster tiède ou froid.